

Légende

Paysage

- arbres existants à préserver
- arbres à planter
- plantations haies vives et arbres champêtres pour la valorisation du bocage existant - prévues par aménageur
- plantations en façade de lot prévues par l'aménageur
- talus existants à préserver
- zone humide à préserver sur lot (inconstructible)
- espace vert
- noues et bassins
- emplacement de stationnements communs

Revêtements voirie

- voies enrobé
- voies béton désactivé
- cheminements stabilisé

Typologies des parcelles

- lots locatifs collectifs (12 logements)
- lots individuels > 450 m²
- lots individuels entre 350 et 450 m²
- lots individuels < 350 m²
- lots locatifs individuels < 350 m²

Contraintes de constructibilité des parcelles

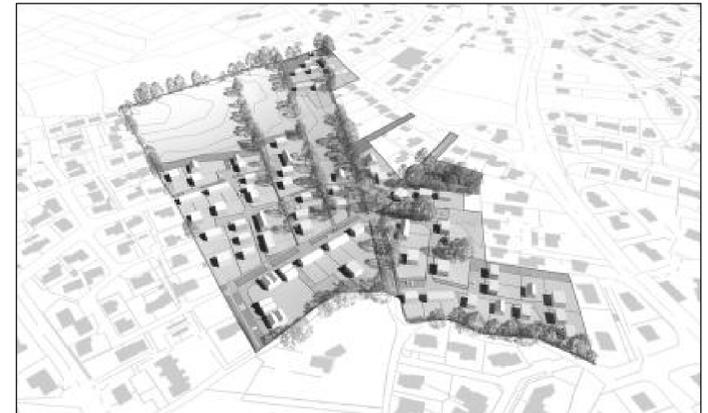
- périmètre du lot
- zone d'implantation des constructions
- zone spécifique d'implantation des étages
- zone d'implantation des constructions uniquement pour les stationnements véhicules motorisés/vélos couverts et non clos, aire de présentation des déchets (hauteur limitée à 3m) - lot D02 uniquement

Accès et stationnement aux parcelles

- position obligatoire de l'accès au lot pour les véhicules motorisés
- emplacement accès piétons/vélos à privilégier lot D02
- emplacement obligatoire pour l'une des places de stationnement, pouvant être close et/ou couverte
- pa11 emplacement réservé sur le domaine public

Aménagements des parcelles

- cour : espace paysager privé non clos
- muret technique



ZAC DE LA LANDE BAULE
COMMUNE DE MUZILLAC - 56190 MUZILLAC

<p>MAITRISE D'OUVRAGE</p> <p>EADM CS 72055 - 56002 VANNES CEDEX T / 02 97 01 59 91 - F / 02 97 01 59 90 - E / matthieu.lemeur@ead56.fr</p>	<p>MISSION 02</p> <p>TRANCHES 2 ET 3 PLAN GENERAL 1/1000</p>
<p>URBANISTE EN CHEF</p> <p>STUDIO 02 ARCHITECTES 1 rue Carnot - 56000 VANNES T / 02 97 54 11 94 - F / 02 97 54 23 48 - E / info@studio-02.com</p> <p>Sted. Architecture et Urbanisme 7, rue des Callais - 56640 ARZON T / 06 32 73 82 19 - E / accueil@sted-architecture.fr</p>	<p>Echelle 1:1000</p> <p>DATE 17/07/2020</p> <p>Modifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des mesures compensatoires de type haies vives et arbres champêtres, - Mise à jour des plantations en façade de lots prévues par l'aménageur, - Mise à jour des emprises constructibles suites aux modifications de plantations
<p>MAITRISE D'OEUVRE INFRASTRUCTURE</p> <p>URBae 2, rue d'Armorique - 56190 MUZILLAC T / 02 97 45 69 49 - F / 02 97 49 30 35 - E / c.delapierre@urbae.fr</p>	<p>BET / ENVIRONNEMENT</p> <p>ECR Environnement 2, rue André Armand - 56200 LARMOR PLAGE T / 02 97 87 42 32 - F / 02 97 87 42 52 - E / lorient@ecr-environnement.com</p>
<p>BET / ENVIRONNEMENT</p> <p>QUEST AM Parc d'activités d'Apigné - 1, rue des Cormiers - BP 95101 - 35615 LE RHEU CEDEX T / 02 99 14 55 70 - F / 02 99 14 55 67 - E / v.kergonou@questam.fr</p>	<p>Sted.</p> <p>LES PLANS D'EXECUTIONS CORRESPONDANTS SONT DE LA SEULE RESPONSABILITE DE LA MAITRISE D'OEUVRE INFRASTRUCTURE. LES PRESENTS PLANS SONT DRESSES SUR LA BASE DU RELIEF TOPOGRAPHIQUE EN DATE DU 14/07/2020 RÉALISÉE PAR GEO BRITAGNE SUD ET DU RELIEF DES ZONES HAUTES REGUÉ DU 07/07/2018. LE TRACÉ COMPLET DES RÉSEAUX N'AYANT PAS ÉTÉ RÉFÉRÉ CE JOUR PAR UN GEOMETRE, LE PRESENT PLAN EST UNE HYPOTHÈSE DE TRACÉ À CONFIRMER.</p>

